

DEPARTEMENT  
DES  
**DEUX-SEVRES**



**VILLE DE NIORT**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 22 MAI 2017**

**Délibération n° D-2017-146**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 42

Convocation du Conseil Municipal :  
le 16/05/2017

Affichage du Compte-Rendu Sommaire  
et affichage intégral :  
le 29/05/2017

Emploi temporaire - Création d'un poste d'agent d'accueil  
d'urbanisme

**Président :**

**MONSIEUR JÉRÔME BALOGE**

**Présents :**

Monsieur Jérôme BALOGE, Monsieur Marc THEBAULT, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Alain BAUDIN, Madame Christelle CHASSAGNE, Monsieur Alain GRIPPON, Madame Jacqueline LEFEBVRE, Monsieur Michel PAILLEY, Madame Dominique JEUFFRAULT, Monsieur Luc DELAGARDE, Madame Anne-Lydie HOLTZ, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Madame Jeanine BARBOTIN, Monsieur Dominique SIX, Madame Sylvette RIMBAUD, Madame Elisabeth BEAUVAIS, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Madame Catherine REYSSAT, Monsieur Dominique DESQUINS, Madame Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Agnès JARRY, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Elmano MARTINS, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Christine HYPEAU, Monsieur Fabrice DESCAMPS, Madame Carole BRUNETEAU, Madame Marie-Chantal GARENNE, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Valérie BELY-VOLLAND, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Romain DUPEYROU, Monsieur Simon LAPLACE, Madame Josiane METAYER, Monsieur Pascal DUFORESTEL, Monsieur Christophe POIRIER, Monsieur Alain PIVETEAU, Madame Elodie TRUONG, Madame Nathalie SEGUIN, Madame Isabelle GODEAU, Monsieur Jean-Romée CHARBONNEAU.

**Secrétaire de séance :** Mme Yvonne VACKER

**Excusés ayant donné pouvoir :**

**Excusés :**

Monsieur Sébastien PARTHENAY, Madame Fatima PEREIRA, Madame Monique JOHNSON.

**Direction Ressources Humaines**

**Emploi temporaire - Création d'un poste d'agent  
d'accueil d'urbanisme**

Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la commission municipale compétente

Sur proposition de Monsieur le Maire

L'accueil de l'urbanisme connaît une situation délicate aujourd'hui ne lui permettant pas d'assurer un service optimum aux usagers.

En effet, l'accueil est normalement assuré par 2 agents permettant d'avoir un accueil ouvert toute l'année. Aujourd'hui, suite à l'inaptitude d'un agent d'accueil, la cellule se retrouve avec un seul agent pouvant assurer ces missions.

Pour éviter des périodes de fermeture à répétition et en anticipation des congés annuels de cet été, il paraît essentiel de recruter pour une période de 6 mois un agent d'accueil en urbanisme opérationnel rapidement.

Il vous est proposé sur la base de l'article 3, alinéa 1 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 de créer pour une durée de 6 mois un poste d'agent administratif.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- accepter la création d'un emploi temporaire d'agent d'accueil d'urbanisme, rémunéré sur la grille d'adjoint administratif territorial pour une période de 6 mois.

**LE CONSEIL  
ADOPTE**

Pour :	42
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	3

Pour le Maire de Niort,  
**Jérôme BALOGÉ**  
L'Adjoint délégué

Signé

Lucien-Jean LAHOUSSE